

**La colère dans le processus éducatif : étude interdisciplinaire d'une
émotion ambivalente**



Eric Vincent DON,
Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest/
Unité universitaire à Abidjan(UCAO/UUA)

donericv@yahoo.fr

ORCID : 0009-0002-9228-6570

Reçu : 18/11/2025

Accepté : 30 /11/2025

Publié : 04/12/2015

Financement : L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts

Résumé : Longtemps perçue surtout sous l'angle moral, social et spirituel comme une passion négative ou un péché capital, la colère demeure une émotion controversée. Cet article analyse son ambivalence dans le processus éducatif, en s'appuyant sur l'anthropologie culturelle, la psychologie des émotions, la pédagogie et la théologie morale. Il montre comment la colère, généralement jugée indésirable, peut cependant jouer un rôle fonctionnel lorsqu'elle est maîtrisée : langage éducatif, mise de limites, transmission de valeurs, éveil de la conscience morale. Il propose enfin une relecture de la colère comme ressource pédagogique et relationnelle, au service de la croissance humaine et spirituelle.

Mots-clés : colère – éducation – anthropologie – psychologie des émotions – théologie morale.

**Anger in the Educational Process: An Interdisciplinary Study of an
Ambivalent Emotion**

Abstract: Long perceived mainly from moral, social and spiritual perspectives as a negative passion or a capital sin, anger remains a controversial emotion. This article analyses its ambivalence within the educational process, drawing on cultural anthropology, emotion psychology, pedagogy and moral theology. It shows how anger, usually considered undesirable, may nonetheless play a functional role when it is mastered: educational language, boundary-setting, value transmission and moral awareness. It finally proposes an integrated rereading of anger as a pedagogical and relational resource, at the service of human and spiritual growth.

Keywords: anger – education – anthropology – emotion psychology – moral theology.

1. Fondements anthropologiques et psychologiques de la colère

1.1. Définition de la colère : émotion universelle et structure fondamentale

La colère est l'une des émotions humaines primaires les plus universellement partagées. Les travaux de la psychologie affective, notamment ceux de Paul Ekman, la classent parmi les émotions de base observables dans toutes les cultures humaines (P. Ekman, 1999). Elle se manifeste à la fois comme une réaction physiologique (élévation du rythme cardiaque, tension musculaire, activation du système nerveux sympathique), une expérience subjective (sensation de contrariété, de frustration ou d'indignation) et un comportement observable (expression faciale, intensité du ton, gestes brusques). La colère n'est donc pas un simple état passager : elle constitue une structure émotionnelle complexe impliquant cognition, affectivité et corporalité.

Sur le plan cognitif, la colère surgit généralement lorsqu'un individu perçoit une injustice, une menace, un empêchement ou une violation d'une norme personnelle ou sociale. Cette dimension évaluative est essentielle : la colère résulte rarement d'un événement neutre, mais d'une interprétation subjective qui active un jugement moral ou relationnel (P. Ekman, 1999).

Sur le plan affectif, elle traduit une intensification de l'énergie émotionnelle orientée soit vers la défense de soi, soit vers la restauration d'un équilibre ou d'une valeur jugée importante. Enfin, sur le plan comportemental, la colère peut conduire à des réactions multiples allant du retrait à la confrontation, selon les situations, les tempéraments et les apprentissages sociaux (A. Damasio, 1994 ; J. LeDoux, 1996).

Ainsi comprise, la colère apparaît comme une émotion structurante du vécu humain, et non comme une simple perte de contrôle. Elle exprime un rapport dynamique entre la personne, son environnement et ses valeurs, ce qui explique qu'elle se retrouve au cœur de nombreux processus éducatifs, culturels et sociaux.

1.2. La colère dans les sociétés : variations culturelles, normes éducatives et représentations

Bien que la colère soit une émotion universelle, son expression, ses significations et son acceptabilité sociale varient considérablement selon les cultures. Les anthropologues montrent

que certaines sociétés valorisent l'expression contrôlée de la colère comme un signe de dignité personnelle, tandis que d'autres la répriment fortement, associant toute forme d'emportement à une immaturité morale (C. Lutz, 1988 ; C. Geertz, 1973). Ces représentations culturelles influencent profondément la manière dont les enfants apprennent à percevoir et à gérer leur propre colère.

Dans beaucoup de traditions éducatives, la colère est présentée comme un comportement inacceptable. Les interdits entourant cette émotion sont inculqués très tôt, que ce soit dans les familles, les écoles ou les institutions religieuses. L'objectif de ces normes n'est pas seulement de protéger l'enfant contre l'impulsivité, mais aussi d'assurer la stabilité des relations sociales en limitant l'expression publique des tensions (C. Lutz, 1988). Cependant, cette répression culturelle n'est jamais totale : les mêmes sociétés qui condamnent la colère comme excès émotionnel peuvent aussi reconnaître sa légitimité dans des situations de menace, d'injustice ou de défense d'un bien moral (J. Averill, 1982).

Ce paradoxe reflète la place ambivalente de la colère dans la vie collective. D'un côté, elle est considérée comme dangereuse parce qu'elle menace la cohésion sociale ; de l'autre, elle est reconnue comme un moteur de résistance, de transformation ou de mobilisation (C. Geertz, 1973). En ce sens, les normes éducatives jouent un rôle décisif dans l'apprentissage de la colère : elles enseignent moins à l'éliminer qu'à la canaliser, à en maîtriser l'expression et à en orienter l'usage.

1.3. Fonctions naturelles de la colère : adaptation, défense et régulation sociale

Sur le plan psychologique et anthropologique, la colère remplit plusieurs fonctions adaptatives essentielles. D'abord, en tant que réaction à une menace ou à une injustice, elle constitue un mécanisme de défense visant à protéger l'intégrité physique, psychologique ou morale de la personne. Elle signale qu'une limite a été franchie ou qu'un équilibre a été rompu ; elle permet alors d'alerter, de se protéger ou de rétablir une relation jugée juste (A. Damasio, 1994).

Ensuite, la colère joue un rôle de motivation. Elle mobilise l'énergie nécessaire à l'action, qu'il s'agisse de corriger une situation problématique, de réclamer un droit ou de poser des limites. Dans le cadre éducatif, cette dimension mobilisatrice est particulièrement perceptible : la colère d'un éducateur face à un comportement inadéquat peut avoir une fonction pédagogique

lorsqu'elle vise à réorienter l'élève, à signaler un interdit ou à rappeler un cadre (P. Ekman, 1999 ; J. LeDoux, 1996).

Enfin, la colère possède une fonction de régulation sociale. Elle participe à la réaffirmation des normes d'un groupe, à la mise en place de sanctions symboliques ou explicites, ou encore à la dénonciation des injustices. Dans plusieurs cultures, l'expression maîtrisée de la colère est reconnue comme un outil de justice, un appel à la cohérence morale ou un signe de leadership (C. Lutz, 1988). À l'inverse, l'absence totale de colère face au mal peut être interprétée comme de l'indifférence, une forme de passivité ou même une défaillance morale (M. Nussbaum, 2016).

Ainsi, loin d'être un simple débordement émotionnel, la colère possède une véritable utilité anthropologique : elle fait partie des mécanismes de survie de l'être humain, de ses outils de communication sociale et de ses ressources éducatives. Sa valeur dépend moins de son existence que de la manière dont elle est gérée, orientée et contextualisée.

2. Colère, éducation et normes sociales

2.1. Les formes d'éducation et la transmission des valeurs

L'éducation, sous ses différentes formes : familiale, scolaire, traditionnelle, religieuse et spirituelle constitue l'un des lieux privilégiés de la socialisation de l'individu. Chaque système éducatif transmet un ensemble de valeurs, de normes, d'interdits et de pratiques destinés à réguler la vie collective et à orienter le comportement des membres d'une communauté. Dans ce cadre, la colère occupe une place singulière : elle apparaît à la fois comme une émotion à maîtriser et comme un moyen de signaler la transgression d'une règle (C. Lutz, 1988).

Dans l'espace familial, la colère est souvent associée au rôle de l'autorité parentale. Les parents utilisent parfois des formes contrôlées d'indignation pour marquer un interdit ou corriger un comportement jugé inacceptable. Dans le cadre scolaire, la colère peut intervenir comme rappel à l'ordre, réaction à un manque d'assiduité ou de respect. Quant aux traditions culturelles et religieuses, elles proposent des modèles de maîtrise de soi qui invitent à canaliser, sublimer ou transfigurer cette émotion (C. Geertz, 1973).

Ainsi, la colère se trouve intégrée dans le processus éducatif non seulement comme une émotion problématique à éviter, mais aussi comme un instrument régulateur permettant de transmettre des valeurs, d'établir des limites et de structurer les relations d'autorité.

2.2. La formation sociale de la perception de la colère : interdits, stigmatisation et attentes éducatives

La manière dont une société éduque à propos de la colère reflète ses propres attentes morales et comportementales. Dès l'enfance, les individus apprennent que certaines expressions émotionnelles sont acceptables, voire encouragées, tandis que d'autres—au premier rang desquelles figure la colère—sont réprochées. La colère est ainsi fréquemment associée à la perte de contrôle, à l'agressivité ou à la violence (C. Lutz, 1988).

Ce processus de stigmatisation contribue à installer durablement l'idée que la colère constitue une faiblesse morale ou une incapacité à se maîtriser. Pourtant, cette éducation n'est jamais univoque. Les mêmes institutions qui condamnent la colère en tant que débordement émotionnel admettent qu'elle puisse être légitime dans des contextes précis : face à une injustice, pour corriger un comportement inapproprié ou pour réaffirmer une valeur fondamentale (P. Ekman, 1999).

Cette ambivalence crée une tension éducative : l'enfant apprend qu'il ne doit pas se mettre en colère, mais il observe que l'adulte parent, enseignant ou éducateur peut l'exprimer pour maintenir l'ordre ou rappeler un cadre. La perception sociale de la colère résulte ainsi d'un double mouvement : d'un côté, un discours normatif qui tend à la décourager ; de l'autre, une pratique éducative qui reconnaît sa fonction régulatrice.

2.3. Contradiction entre normes éducatives et réalité sociale : quand la colère devient un correctif

L'observation des pratiques éducatives révèle une contradiction importante : alors que la colère est officiellement disqualifiée comme émotion indésirable, elle est fréquemment mobilisée dans les interactions éducatives. Ce phénomène est particulièrement visible dans les contextes familiaux et scolaires où la colère de l'adulte peut prendre une valeur normative, servant à

signaler une transgression, un dépassement de seuil ou un comportement inadéquat (M. Nussbaum, 2016).

Dans ces situations, la colère fonctionne comme un correctif. Elle manifeste une réaction émotionnelle à un déséquilibre relationnel et vise à provoquer une prise de conscience chez l'enfant ou l'élève. La colère peut ainsi avoir une finalité pédagogique : clarifier un interdit, réaffirmer un cadre ou susciter une réflexion sur les conséquences d'un acte (P. Ekman, 1999).

Cependant, l'usage de la colère comme outil éducatif comporte des risques. Lorsqu'elle devient excessive, répétitive ou disproportionnée, elle peut dériver vers la violence verbale ou psychologique, altérer la relation éducative et produire des effets contraires à ceux recherchés : peur, inhibition, perte de confiance ou ressentiment (A. Damasio, 1994). La question n'est donc pas de bannir la colère du champ éducatif, mais de déterminer les conditions de sa juste expression : maîtrise, proportionnalité et orientation vers le bien de l'enfant.

Ainsi, la colère apparaît comme un signe d'alerte, un moyen de communication et un outil de régulation, mais aussi comme un potentiel facteur de rupture. Sa gestion constitue un enjeu majeur pour les pratiques pédagogiques et pour la formation affective des individus.

3 – Approche théologique et éthique de la colère

3.1. La perception de la colère dans la tradition chrétienne

Dans la tradition chrétienne, la colère occupe une place particulière parmi les passions humaines. Classée par les Pères de l'Église parmi les « vices capitaux », elle a longtemps été associée à la perte de maîtrise de soi, à la rupture de la charité et à la violence morale. Les textes bibliques sont eux-mêmes ambivalents : d'une part, les Proverbes et les lettres pauliniennes exhortent à la patience et à la douceur (« soyez lents à la colère ») ; d'autre part, certains épisodes montrent une colère divine ou prophétique légitime face à l'injustice ou à l'idolâtrie (J. Cassien, 1997 ; A. Augustin, 1998).

La distinction entre colère juste (*ira bona*) et colère mauvaise (*ira mala*), développée notamment par J. Cassien (1997), éclaire l'usage éducatif de la colère : l'émotion n'est pas mauvaise en elle-même ; elle le devient lorsqu'elle est orientée vers la vengeance, l'humiliation ou la destruction de l'autre.

3.2. Relecture éthique : passion, péché ou instrument de justice morale ?

Sur le plan éthique, la colère apparaît comme une émotion ambivalente, oscillant entre danger moral et énergie positive. Les approches contemporaines reconnaissent qu'elle peut jouer un rôle dans la prise de décision morale, notamment lorsqu'elle exprime l'indignation face à une injustice ou à une atteinte à une valeur fondamentale (M. Nussbaum, 2016).

L'éthique classique, notamment chez Aristote, enseigne que la vertu consiste non pas à supprimer la colère, mais à la modérer. Le juste milieu n'est pas l'absence de colère, mais la colère exprimée « au bon moment, pour les bonnes raisons et dans la bonne mesure » (Aristote, 1992). Cette perspective permet d'intégrer la colère dans une réflexion éducative : une colère mesurée peut clarifier un seuil moral, rappeler un interdit ou signaler la gravité d'une faute.

Cependant, lorsque la colère n'est pas régulée, elle se transforme en violence éducative : cris, humiliations, sanctions injustes. L'enjeu éthique consiste donc à distinguer entre une colère constructive, orientée vers le bien, et une colère destructrice, issue de l'égoïsme ou de la frustration.

3.3. Colère éducative : énergie morale, dénonciation du mal et transformation personnelle

Dans la perspective éducative et spirituelle, la colère peut devenir une énergie morale lorsqu'elle est motivée par le souci de la justice, de la vérité ou du bien commun. Thomas d'Aquin distingue entre colère ordonnée—orientée vers la défense du bien et colère désordonnée, marquée par l'excès ou l'égoïsme (T. d'Aquin, 1984).

Une colère bien maîtrisée peut provoquer chez l'enfant une prise de conscience, l'amener à réfléchir sur ses actes et à intégrer des normes de comportement. Sur le plan spirituel, la colère peut servir de moteur pour combattre le mal, résister à l'injustice ou protéger les plus vulnérables. Elle devient un appel intérieur à rétablir l'ordre et à promouvoir la dignité humaine (A. Augustin, 1998).

Cependant, cette dimension positive suppose un discernement constant : la colère doit être évaluée selon sa finalité (éduquer et non humilier), son intensité (maîtrisée et proportionnée)

et ses fruits (croissance, compréhension, réconciliation). Lorsqu'elle est régulée, la colère devient une expression active de la charité éducative.

4. Ambivalence de la colère : destructrice ou constructive

4.1. Les risques : colère impulsive, violence et ruptures relationnelles

Si la colère est une émotion humaine fondamentale, elle peut devenir dangereuse lorsque son expression échappe à la maîtrise ou à la réflexion. Sur le plan psychologique, la colère impulsive active les mécanismes de réaction rapide du cerveau émotionnel, dominés notamment par l'amygdale, ce qui peut inhiber les capacités de raisonnement, favoriser des comportements agressifs et entraîner des paroles ou des gestes dommageables (J. LeDoux, 1996).

Dans les contextes éducatifs, une colère incontrôlée représente un risque majeur. L'enfant ou l'élève, dont la structure affective est encore en développement, peut percevoir une colère excessive comme un rejet personnel, ce qui engendre peur, inhibition, perte de confiance ou même traumatisme. L'éducateur qui se laisse déborder par une colère disproportionnée risque de détériorer la relation éducative, de compromettre la motivation et d'installer un climat d'insécurité émotionnelle (A. Damasio, 1994).

Sur le plan social, l'expression violente ou répétée de la colère fragilise la cohésion communautaire, accentue les conflits interpersonnels et crée des ruptures durables. La colère non maîtrisée peut donc devenir un facteur de désagrégation relationnelle, compromettant les objectifs éducatifs et l'autorité légitime.

Ainsi, le premier risque lié à la colère réside dans sa capacité à rompre le lien, blesser autrui et créer un environnement affectif instable. Elle ne peut être intégrée dans le processus éducatif que si elle est clairement distinguée de l'agressivité, de la brutalité ou de la violence.

4.2. Les opportunités : colère justifiée, indignation morale et moteur de transformations

Inversement, l'histoire des sociétés humaines montre que certaines formes de colère ont joué un rôle décisif dans les transformations morales, sociales et éducatives. L'indignation morale, c'est-à-dire la colère suscitée par une injustice ou la violation d'un principe éthique

fondamental, constitue souvent le point de départ d'un réveil de la conscience et d'un processus de changement (M. Nussbaum, 2016).

Dans les traditions philosophiques classiques, Aristote distingue déjà la « colère noble », orientée vers la justice, de la colère impulsive et désordonnée. Selon lui, la vertu ne consiste pas à supprimer la colère, mais à l'exprimer « au bon moment, pour les bonnes raisons et dans la bonne mesure » (Aristote, 1992). Cette perspective montre comment la colère peut devenir une ressource morale et éducative lorsqu'elle vise la défense d'un bien ou la protection du plus faible.

Thomas d'Aquin va dans le même sens en soulignant que l'absence totale de colère face au mal peut révéler un défaut moral, une indifférence coupable ou une passivité dangereuse. Pour lui, la colère ordonnée est une réaction légitime et parfois nécessaire pour combattre l'injustice ou rétablir un ordre moral compromis (T. d'Aquin, 1984).

Dans un cadre éducatif, une colère mesurée peut agir comme un électrochoc moral, susciter une prise de conscience ou encourager un changement de comportement. Une réaction ferme, claire et proportionnée d'un éducateur peut renforcer la compréhension d'un interdit, souligner la gravité d'un comportement ou inciter l'apprenant à réfléchir.

Sur le plan social, la colère collective, lorsqu'elle est non violente et encadrée, peut servir de moteur à des réformes importantes, notamment dans les domaines de la justice sociale, de la protection des droits ou de la lutte contre les discriminations. La colère n'est donc pas seulement destructrice : elle peut devenir une force transformatrice.

4.3. Conditions pour une colère constructive : maîtrise émotionnelle, discernement et orientation éthique

Pour que la colère puisse jouer un rôle éducatif et moral positif, plusieurs conditions doivent être réunies.

La première est la **maîtrise émotionnelle**. Une colère constructive est contrôlée, proportionnée et consciente. Elle implique une capacité à ressentir l'émotion sans s'y laisser submerger. Cette maîtrise repose sur un apprentissage affectif et sur les modèles que les éducateurs eux-mêmes transmettent (A. Damasio, 1994).

La deuxième condition est le **discernement** : évaluer si la colère exprimée est proportionnée à la situation, si elle sert un objectif éducatif ou si elle découle d'une frustration personnelle non régulée. L'absence de discernement conduit facilement à la colère injuste, blessante ou destructrice.

La troisième condition est l'**orientation éthique**. Une colère éducative doit viser un objectif clair : corriger sans humilier, alerter sans détruire, protéger sans écraser. Lorsqu'elle est orientée vers le bien de l'autre, la colère devient un acte de responsabilité éducative. Elle marque un désaccord sans rompre la relation, manifeste une valeur sans imposer la peur, et ouvre un espace de croissance plutôt qu'un climat de confrontation (M. Nussbaum, 2016).

Ainsi, la colère constructive résulte d'un équilibre entre émotion et raison, énergie et modération, indignation et bienveillance. Elle se situe au carrefour de l'éducation, de la morale et de la maturation affective.

5. Discussion : vers une anthropologie intégrée de la colère

5.1. Synthèse interdisciplinaire

Les perspectives anthropologiques, psychologiques, éducatives et théologiques présentées dans cet article montrent que la colère est une réalité profondément enracinée dans la condition humaine. Elle n'est ni purement négative ni simplement fonctionnelle : elle est ambivalente, et sa signification dépend des contextes, des finalités et des dynamiques relationnelles.

Du point de vue anthropologique, la colère constitue un vecteur de communication émotionnelle permettant de signaler une atteinte à l'intégrité personnelle ou à l'ordre moral. Les variations culturelles observées montrent que les normes de gestion de la colère se construisent socialement et s'apprennent dans les institutions éducatives (C. Lutz, 1988 ; C. Geertz, 1973).

Sur le plan psychologique, la colère possède une fonction adaptative : elle protège, mobilise l'énergie et favorise la mise en place de limites saines dans les relations humaines (P. Ekman, 1999). Utilisée de manière appropriée, elle peut renforcer l'autorité éducative, susciter la prise de conscience ou motiver un changement.

Dans le domaine pédagogique, la colère maîtrisée peut agir comme un langage éducatif, révélant un seuil transgressé ou la gravité d'un comportement. Cependant, une colère mal orientée peut blesser, humilier ou traumatiser, rappelant la nécessité d'une régulation affective.

Enfin, l'apport de la théologie morale introduit la distinction essentielle entre colère juste et colère pécheresse. La colère éducative est légitime lorsqu'elle est orientée vers le bien, la protection du faible et la correction constructive ; elle est destructrice lorsqu'elle vise la domination ou la vengeance (T. d'Aquin, 1984 ; A. Augustin, 1998).

5.2. Proposition conceptuelle

Cette convergence disciplinaire permet de proposer une **anthropologie intégrée de la colère**. La colère n'est pas un obstacle à l'éducation : elle en est un élément constitutif. Elle contribue à structurer la conscience morale, à affirmer les limites, à percevoir les injustices et à développer la capacité critique. Elle peut également devenir une force de transformation personnelle et sociale lorsqu'elle s'exprime sous la forme d'une indignation juste.

L'éducation émotionnelle ne consiste donc pas à supprimer la colère, mais à enseigner la manière juste de l'exprimer. La colère devient un élément de maturation affective.

5.3. Conséquences éducatives et pratiques

Ainsi, la gestion éducative de la colère ne consiste pas à éliminer cette émotion, mais à éduquer à son expression juste. L'enjeu pour les éducateurs, les parents, les enseignants et les responsables pastoraux est d'apprendre à différencier la colère légitime de la colère destructrice, à utiliser la colère comme un langage au service de la croissance, et à aider l'enfant ou l'adulte à intégrer cette émotion dans une dynamique relationnelle équilibrée. Cette approche rejoint les travaux en psychologie contemporaine qui soulignent l'importance de l'intelligence émotionnelle et de la régulation affective dans le développement humain.

En définitive, la colère apparaît non seulement comme une réalité indissociable de la condition humaine, mais aussi comme une ressource éducative, éthique et spirituelle lorsqu'elle est maîtrisée et orientée. La discussion montre qu'une pédagogie de la colère, loin d'en faire un tabou, pourrait devenir un outil essentiel pour la formation intégrale de la personne, le vivre-ensemble et la construction d'une société plus juste.

Conclusion

L'analyse interdisciplinaire menée dans cet article met en évidence la complexité et l'ambivalence de la colère dans le processus éducatif. Souvent perçue comme une émotion négative ou destructrice, la colère apparaît pourtant comme un phénomène profondément enraciné dans la condition humaine, doté de fonctions psychologiques, sociales et morales essentielles. Lorsqu'elle est maîtrisée et orientée, elle devient un outil éducatif, un signal éthique, voire un moteur de transformation personnelle et communautaire.

Sur le plan anthropologique et psychologique, la colère remplit des fonctions adaptatives, notamment la défense de l'intégrité et la régulation sociale. Dans le champ éducatif, elle peut intervenir comme un langage permettant d'exprimer une limite transgressée ou de susciter une prise de conscience. Cependant, son usage nécessite discernement, proportionnalité et maîtrise émotionnelle, faute de quoi elle peut engendrer des blessures, des ruptures relationnelles ou des traumatismes durables.

L'apport de la théologie morale enrichit cette compréhension en distinguant entre la colère juste, orientée vers la défense du bien et la protection du plus faible, et la colère pécheresse, marquée par l'excès, l'orgueil ou la vengeance. Cette distinction rejoint les enjeux éducatifs contemporains : rendre la colère constructive revient à l'inscrire dans une finalité éthique, au service de la croissance et de la dignité de la personne.

Ainsi, une véritable pédagogie de la colère consiste non pas à supprimer cette émotion, mais à en favoriser une expression responsable, consciente et orientée. Cette démarche implique la formation affective des éducateurs, l'apprentissage des compétences émotionnelles chez les enfants et la mise en place de cadres éducatifs respectueux des dynamiques relationnelles. Elle ouvre également des pistes de recherche futures sur l'indignation morale, le leadership éducatif et la gestion institutionnelle des émotions.

Reconnaître la colère comme une émotion ambivalente mais potentiellement constructive permet d'ouvrir la voie à une éducation plus intégrale, plus humaine et davantage attentive aux réalités affectives qui façonnent l'expérience de l'apprenant et de l'éducateur.

Références bibliographiques

ARISTOTE, 1992, *Éthique à Nicomaque*, trad. fr., Paris, GF – Flammarion.

AUGUSTIN Saint, 1998, *La Cité de Dieu*, Paris, Cerf.

AVERIL James, Reed. (1982). *Anger and Aggression: An Essay on Emotion*. New York : Springer-Verlag.

CASSIEN Jean, 1997, *Institutions cénobitiques*, Paris, Cerf.

DAMASIO Antonio, 1994, *Descartes' Error: Emotion, Reason, and the Human Brain*, New York, G. P. Putnam's Sons.

EKMAN Paul, 1999, « Basic Emotions », in DALGLEISH Tim et POWER Mick (dir.), *Handbook of Cognition and Emotion*, Chichester, Wiley, p. 45-60.

GEERTZ Clifford, 1973, *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books.

LEDOUX Joseph, 1996, *The Emotional Brain: The Mysterious Underpinnings of Emotional Life*, New York, Simon & Schuster.

LUTZ Catherine, 1988, *Unnatural Emotions: Everyday Sentiments on a Micronesian Atoll and Their Challenge to Western Theory*, Chicago, The University of Chicago Press.

NUSSBAUM Martha C., 2016, *Anger and Forgiveness: Resentment, Generosity, Justice*, New York, Oxford University Press.

THOMAS D'AQUIN, 1984, *Somme théologique*, t. 9 : *La charité, les autres vertus, les dons, les béatitudes*, Paris, Cerf.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article qui est sous la licence Creative Commons Attribution-Non Commercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur(s).* [Djimigwe](https://www.djimigwe.com) © 2025 by [ENS-ABIDJAN](https://www.ens-abidjan.edu) is licensed under CC BY-NC 4.0 consultable sur le site <https://www.revuedjimigwe.com>